

REGLEMENT NATIONAL INDOOR SAISON 2015

Challenge Club

- Une équipe féminine avec 2 benjamines + 2 minimes + 2 cadettes
- Une équipe masculine avec 2 benjamins + 2 minimes + 2 cadets
- Une équipe mixte avec 1 benjamine + 1 minime F + 1 cadette+ 1 benjamin + 1 minime + 1 cadet

Quadrathlon pour tous (1 course de vitesse ou de haies + 1 lancer (poids) + 1 saut + 1000m)

Classement sur les 5 meilleurs totaux, possibilité d'un trou.

(Possibilité d'association de 2 Clubs départementaux ou régionaux)

Challenge région

- **Equipe de 10 athlètes** : 1 benjamin F & H + 1 minime F& H + 1 cadet F & H + 1 junior F & H + 1 senior ou vétéran F & H

**La hauteur des haies sera pour les seniors F 0.84 et les vétérans F 0.76
Vétéran H de 0m84 et 1m06 pour le senior**

Montée de barre hauteur

Pour les benjamins F & H de 5 en 5 jusqu'à 1m30 puis de 3 en 3
Pour les minimes F & H et cadettes de 5 en 5 jusqu'à 1m40 puis de 3 en 3
Pour les cadets et vétérans de 5 en 5 jusqu'à 1m60 puis de 3 en 3
Pour les juniors et seniors F de 5 en 5 jusqu'à 1m50 puis de 3 en 3
Pour les juniors et seniors H de 5 en 5 jusqu'à 1m70 puis de 3 en 3

Quadrathlon pour tous (1 course de vitesse ou de haies +1 lancer (poids) + 1 saut + 1000m)

Le classement se fera sur les 9 meilleures performances

(Possibilité aux régions de présenter plusieurs équipes)

Port du dossard obligatoire sur toutes les épreuves

Individuel

Possibilité d'engagement individuel sur un **quadrathlon** uniquement lorsque les équipes de région ou de club sont complètes.

Cotation à la table UFOLEP sur **4 essais impérativement sur lancer et saut longitudinaux.**

Récompenses

Uniquement sur les quadrathlon

- Individuel de benjamins à vétéran
Les 3 premiers de chaque catégorie
- Par équipe Club ou Région
Les 3 premières équipes dans chacun des challenges

Classement

Abandon = classement

Non partant = pas classé

Modification

Seuls les responsables de délégation désignés et clairement identifiés sur les feuilles d'engagement pourront procéder à une modification d'épreuve ou au changement dans les équipes (**aucun changement d'épreuve ne pourra avoir lieu après le début de la compétition**)

Confirmation des équipes une heure avant le début de la compétition aucune modification sera acceptée après ce délai

Condition de Participation :

- Peuvent participer aux épreuves nationales que les membres des associations affiliées à l'UFOLEP, qualifiées à l'issue des épreuves départementales et/ou régionales (sauf cas particulier réglé par la CNS) en respectant les règlements des commissions techniques locales.
- Les qualifications sont sous la responsabilité du délégué départemental et/ou régional.
- **Pour tout forfait non justifié il sera appliqué le règlement financier national (amendes...)**

Formulaires d'engagements :

Ils devront être :

- Remplis par le responsable technique départemental ou régional sous couvert du Délégué et/ou Président départemental et/ou régional
- Les engagements devront être effectués sur les feuilles prévues à cet effet et devront comporter le N° de licence UFOLEP, si possible FFA, la catégorie d'âge, le nom de l'équipe, le club UFOLEP, le N° du département.
- Les qualifications des athlètes sont à la discrétion des commissions départementales ou régionales suivant leur règlement spécifique, en aucun cas la CNS n'engagera des athlètes sans l'accord de ces commissions.

- Droits d'engagement
 - Jeunes 6 €
 - Adultes 13 €

Repêchage

Uniquement pour les catégories d'âge 2002 et après.

Dans le cas d'une chute sur les haies après décision du juge arbitre.

Dans le cas de 4 essais nuls dans un concours le responsable du concours accordera un 5^{ème} essai

Réclamations

Seuls les responsables de délégation désignés et clairement identifiés sur les feuilles d'engagement auront la possibilité de déposer des réclamations écrites dans un délai de 20 minutes qui suit l'affichage officiel des résultats

Particularités des " DEPARTS "

- Pour tous les athlètes " JEUNES " et " ADULTES ": 1 faux départ - 2ème éliminatoire.

Jury d'appel

Un jury d'appel composé des membres de la CNS, du directeur de réunion, du directeur de la compétition tranchera tous les cas non prévus par le règlement.

TABLEAU DES EPREUVES INDOOR

	MASCULINS				FEMININES			
	11 - 12 ans	13 - 14 ans	15 - 16 ans	17 - 18 ans	11 - 12 ans	13 - 14 ans	15 - 16 ans	17 - 18 ans
				19 ans et +				19 ans et +
50 m	X	X			X	X		
60 m			X	X			X	X
50 m Haies	0.65	0.84			0.65	0.84		
60 m Haies			0.91	1m/1m06			0.76	0m76/0m84
1000 m	X	X	X	X	X	X	X	X
HAUTEUR	X	X	X	X	X	X	X	X
LONGUEUR	X	X	X	X	X	X	X	X
TRIPLE SAUT	X	X	X	X	X	X	X	X
POIDS	X	X	X	X	X	X	X	X

Tableau des catégories d'âge

Anciennes catégories	Année de naissance	Age
Benjamins	2002 - 2003	11 – 12 ans
Minimes	2000 – 2001	13 – 14 ans
Cadets	1998 - 1999	15 – 16 ans
Juniors	1996 - 1997	17 – 18 ans
Seniors	1995 – 1976 inclus	19 ans et plus
Vétérans	1975 et avant	40 et plus

Officiels

Chaque délégation devra fournir un quota d'officiels déterminé de la façon suivante :
1 officiel par équipe ou par tranche de 10 athlètes individuels

Modifié le 18/10/2014